BIEN AGIR EN ZONE HUMIDE : LES BOISEMENTS

7 ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE

La ripisylve est une bande boisée à caractère humide qui se développe le long des cours d'eau.

Les **bandes boisées connectées** aux cours d'eau (ripisylve) sont généralement composées d'essences ligneuses et semi ligneuses caractéristiques des zones humides (aulnes, frênes, saules...). Elles sont influencées par **le niveau des eaux de la rivière** et **par l'usage des parcelles rivulaires**.

INTÉRÊTS

- CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- DIVERSITÉ DES HABITATS
- ÉPURATION DES EAUX
- INFILTRATION DES EAUX SOUTERRAINES
- LUTTE CONTRE L'ÉROSION DES BERGES
- PUITS DE CARBONE
- RESSOURCE EN BOIS
- STRUCTURATION DES PAYSAGES
- VARIATION DE LA LUMINOSITÉ

DÉGRADATIONS OBSERVÉES

- Plantation d'essences non adaptées (peuplier)
- Coupe rase pour « faire propre »
- Dégradation par les animaux d'élevage

L'entretien de la ripisylve

La ripisylve répond à plusieurs objectifs, notamment en termes de maintien de la **qualité de l'eau**, de **biodiversité**, de **qualité des milieux** et de **stabilisation des berges**. En tant que **corridor écologique**, elle doit favoriser le passage de la faune. Pour cela, la diversité des essences, des hauteurs et de la densité de la végétation est nécessaire.

Quand ?

Pour limiter les impacts sur la faune et la flore, les coupes et abattages doivent être effectués en dehors des **périodes de reproduction** et quand la végétation est **hors-sève**, c'est-à-dire à la **fin de l'automne et durant l'hiver**.

Préparer l'intervention

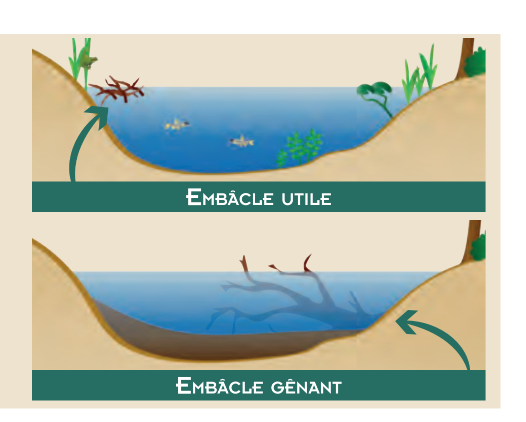
La **diversité** est la clé de la qualité de la ripisylve. La gestion mise en place doit favoriser la diversité des essences, des hauteurs et de la densité de la végétation. Un **diagnostic du site** (réalisé par un technicien du Syndicat du Bassin versant de Grand-Lieu) permet de **cibler les arbres à élaguer ou à abattre** de façon sélective selon divers critères : essence, âge, taille, état sanitaire, sécurité, emplacement, etc.

Retrait des embâcles

Les embâcles (bois mort, déchets divers) permettent de **diversifier les habitats** des cours d'eau. Ils peuvent cependant **gêner l'écoulement, éroder les berges** et **accélérer l'envasement du lit**.

Préconisations de gestion :

- Retirer manuellement ou mécaniquement **les embâcles qui gènent l'écoulement**
- Conserver **les embâcles de petite taille** situés le long de la berge



Élagage des arbres

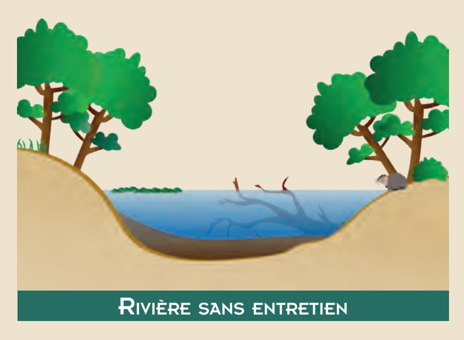
Les arbres de la rive maintiennent la berge, limitent l'érosion et apportent de l'ombre au cours d'eau.

Préconisations de gestion :

- Élaguer sélectivement **les branches basses**
- Recéper ponctuellement **les arbres penchés ou vieillissants**
- Conserver **les arbres remarquables** (têtards...)







Pour plus d'informations :

Consulter les sources utilisées pour la rédaction de cette fiche :

Guide d'entretien des cours d'eau et fossés, DDTM Loire-Atlantique, avril 2016.

Guide d'entretien des cours d'eau et fossés de Vendée, DDTM Vendée, mars 2017.

(tous deux disponibles en ligne)

Entretien de la végétation basse

La végétation basse permet de **maintenir les berges** et de **limiter l'érosion**. Elle est également un **refuge pour la biodiversité**.

Préconisations de gestion :

- Faucher la végétation qui devient envahissante **sans l'arracher**
- **Exporter** les résidus végétaux